

La confiance dans l'entreprise ne faiblit pas, mais la crainte d'être discriminé est toujours là

Publié le 7 octobre 2015

Les résultats de la 4e édition du Baromètre National de perception de l'égalité des chances ont été dévoilés à la presse ce matin, en présence de Brigitte Grézy, (Secrétaire générale du Conseil supérieur à l'égalité professionnelle), Catherine Tripon (Face, Autre Cercle, Tolède), Patrick Gohet (Adjoint au Défenseur des Droits chargé de la lutte contre les discriminations) et Jean-Louis Malys (Secrétaire Confédéral de la CFDT).

En 2015, presque 6 salariés français du privé sur 10 pensent pouvoir un jour être discriminés sur leur lieu de travail, 4 sur 10 dans leur entreprise actuelle. Ils sont plus nombreux cette année à déclarer appartenir à une minorité (37 % contre 30 % l'an dernier). Pour la première fois depuis 4 ans, les craintes d'être discriminé sont partagées de façon identique par les hommes et par les femmes, mais les motifs restent très différenciés selon le sexe : l'âge restant la principale crainte des hommes (à 40 %) et les contraintes familiales (29 %) et la grossesse (10 %) celle des femmes...

Si l'âge et le genre restent les motifs de discrimination les plus couramment craints, et ceux pour lesquels l'action des entreprises est la plus attendue, la situation semble pourtant se stabiliser pour les seniors, notamment lors de l'étape du recrutement et s'améliorer pour les femmes et mères d'enfants en bas âge pour l'accès aux postes clés (probable pour 79 % des salariés français contre 73 % l'an dernier). Signe d'une évolution des mentalités, le sexisme et les discriminations liées à l'âge, bien que toujours présents, sont de moins en moins tolérables pour les salariés français.

A l'inverse, les discriminations liées à l'apparence physique, la religion et l'état de santé suscitent moins d'indignation mais aussi moins d'attentes des salariés vis-à-vis de leur entreprise alors que ceux-ci reconnaissent à 75 % que le look reste un argument de taille pour réussir sa vie professionnelle, à 43% que le port d'un signe religieux visible est un frein au recrutement ou à la carrière...

Cette 4e édition du Baromètre National de perception de l'égalité des chances rend compte de la plus grande vigilance des salariés français au risque discriminatoire, mais aussi de leur sensibilité aux efforts consentis par l'entreprise sur le sujet : 7 salariés sur 10 reconnaissent que le sujet des diversités et de l'égalité des chances est une priorité pour leur entreprise (+ 10 points par rapport à 2014) et les actions menées, lorsqu'elles sont connues, sont jugées efficaces pour près de trois – quart des répondants.

Des résultats qui ont une incidence sur l'indice du climat d'égalité des chances qui progresse de 0,1 point cette année et retrouve son niveau de 2012 à 4,2 (4,7 pour les plus jeunes), mais aussi sur la confiance des salariés français puisque 7 français sur 10 se déclarent confiants en leur avenir au sein de l'entreprise.

Pour Thibault Lanxade, vice-président du Medef en charge des TPE-PME, « *ce baromètre a plusieurs vertus, dont celles de permettre à l'entreprise de mesurer les attentes de leurs salariés mais aussi le résultat de leurs efforts. Partager un diagnostic de ce type avec les représentants des salariés est indispensable pour bâtir la confiance, objectiver les enjeux réels et suivre le résultat des efforts engagés. La création d'un Observatoire du Climat d'égalité des chances serait une avancée précieuse pour traiter d'un sujet pour lequel l'entreprise agit mais ne peut à elle seule porter l'essentiel des actions.* »

L'étude a été réalisée en ligne par TNS Sofres du 22 juin au 1er juillet 2015 auprès d'un échantillon de 1.000 personnes, représentatif de la population française salariée du privé, selon la méthode des quotas.